

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL PLAN MERCREDI

1. Porteur du projet

- **Date de mise en œuvre du projet** : septembre 2024
- **Période de validité du projet** : 3 ans
- **Périmètre territorial du projet** :
 - Collectivité territoriale porteuse du projet : Mairie d'Aussillon

Nom et prénom du coordonnateur technique : Eloïse CAUJOLLE

Fonction : Directrice Pôle Education et Vie Sociale

Adresse : BP 541 – 81208 Aussillon cedex

Téléphone : 05.63.97.71.80

Adresse électronique : dpe@ville-aussillon.fr

Nom et prénom de l'élu(e) référent(e) : Cécile LAHARIE

Adresse : BP 541 – 81208 Aussillon cedex

Téléphone : 05.63.97.71.80

Adresse-électronique : c.laharie@ville-aussillon.fr

Cachet et signature du maire ou du président de l'EPCI :

A retourner au plus tard le 15 mars 2024 à :

ia81-dae@ac-toulouse.fr
sdjes81-contact@ac-toulouse.fr
action-sociale.cafalbi@caf.fr

ddcspp

2. Présentation du territoire

- Estimation du nombre d'enfants présents sur le territoire :

- Moins de trois ans : 118
- En âge d'être scolarisés à l'école maternelle : 146
- En âge d'être scolarisés à l'école élémentaire : 257

TEMPS SCOLAIRE

- Etablissements scolaires du territoire :

	Etablissements publics	Etablissements privés sous contrat
Écoles maternelles (Noms et adresses)	<p>1- Ecole Bonnecousse : 19, rue des écoles, 81200 Aussillon. Elle accueille les élèves de l'ancienne école du Val pendant la construction de la nouvelle école (point 4)</p> <p>2- Ecole des Auques : rue Alfred de Musset, 81200 Aussillon</p> <p>3- Ecole Jules Ferry : Rue Jules Verne 81200 Aussillon</p> <p>4- Nouvelle école en construction sur le site de l'ancienne école du Val : regroupera les écoliers des établissements de Bonnecousse et de l'ancienne école du Val à la rentrée de septembre 2024</p>	
Écoles élémentaires (Noms et adresses)	<p>Ecole Bonnecousse : 19, rue des écoles, 81200 Aussillon</p> <p>Ecole des Auques : rue Alfred de Musset, 81200 Aussillon</p> <p>Ecole Jules Ferry : Rue Jules Verne 81200 Aussillon</p>	

TEMPS PERISCOLAIRE

Les mercredis :

- **Accueils de loisirs déclarés organisés le mercredi :**

Ajouter le nombre de lignes nécessaires aux tableaux

Nom des communes concernées	Organisateurs des accueils	Nom du centre	Lieu d'implantation	Effectif maximal accueilli le mercredi	Ouverture
Ville d'Aussillon	Loisirs Education & Citoyenneté grand Sud	ALSH Jules ferry	Groupe Scolaire Jules Ferry Rue Jules verne 81200 Aussillon	Moins de 6 ans : 24 Enfants de 6 ans et plus : 30	Journée entière 7h30 – 18h15

- **Autres offres d'activités collectives proposées aux enfants sur le territoire les mercredis :**

Activités artistiques et culturelles :	<p><u>*Pôle Arts & Culture d'Aussillon (PAC)</u> Château de la Falgalarié, 81200 Aussillon. Ouvert tous les mercredis de 9h30-12h30 / 14h-18h30 Entrée libre et gratuite.</p> <p><u>*Médiathèque d'Aussillon</u> Ateliers collectifs organisés en direction des enfants et des jeunes de la commune (programme divers et variés : Lecture de conte, ateliers lectures, ateliers ludothèque...)</p>
--	--

<p>Activités sportives :</p>	<p><u>Activités sportives proposées par de nombreuses associations du territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Etoile Sportive Aussillonnaise Section athlétisme : de 16h30 à 18h *Etoile Sportive Aussillonnaise Section Tennis : de 14h à 16h *Rugby Club Aussillon Mazamet XIII : de 18h à 19h30 *Sporting Club Mazamet : de 16h30 à 19h. *Basket Club Mazamet Aussillon (BCMA) : de 13h30 à 15h *Vallée du Thoré Handball club (VTHBC) à partir de 6 ans : de 18h à 20h *Judo Club – Aïkido à partir de 6 ans jusqu'à 12 ans : de 17h30 à 19h *Judo Club – Aïkido à partir de 12 ans : de 19h30 à 21h
<p>Autres :</p>	<p><u>Programme de Réussite Educative :</u></p> <p>Volet éducatif du contrat de ville, les programmes de « Réussite éducative » s'adressent aux enfants et adolescents de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité ou ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à un développement harmonieux.</p> <p>Ateliers thématiques organisés en direction des enfants et jeunes accompagnés (arts et estime de soi, arts créatifs, expression corporelle, danse, théâtre, cirque, sophrologie) accompagnement et sensibilisation à la langue, méthodologie apprendre à apprendre (PNL/coaching scolaire), musicothérapie, sensibilisation à la biodiversité, ouverture culturelle (mercredis culturels).</p> <p><u>Conseil Municipal des Jeunes :</u></p> <p>Le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J) d'Aussillon est instauré depuis mars 2010. C'est une instance intégrée au Projet Éducatif du Territoire (PEDT).</p> <p>La coordination du dispositif a été confiée à un éducateur sportif communal, intervenant dans les groupes scolaires et qui assure un lien constant avec les enseignants et les élèves.</p> <p>L'objectif premier est de former les jeunes à la vie citoyenne et démocratique, en les impliquant notamment dans les démarches relatives aux élections. Ce sera également pour eux l'occasion de découvrir les différentes institutions politiques du territoire et leur fonctionnement. Le CMJ adopte un mode de fonctionnement démocratique (les décisions sont prises après discussions et débat) et ouvre la voie aux échanges avec les élus adultes communaux.</p>

Cette instance favorise l'investissement des jeunes dans la vie événementielle locale (Fête du Sport, fête des Mini-Stades, Journée Nature, Reflets et Rythmes, trail des écoliers, ...) et la mise en place d'actions diverses sur le territoire (aménagement des aires de jeux, amélioration de la qualité des repas au restaurant scolaire de Jules Ferry, chantier jeunes, action Pierre de Légendes à Aussillon villages, création d'une ludothèque).

Conseil Local Jeunes :

Le Conseil Local Jeunes est une instance de démocratie et de citoyenneté locale à destination des jeunes de 15 à 29 ans qui a pour but de favoriser le contact entre la Ville et les jeunes Aussillonnais.

Fédéré autour du principe d'échanges avec le maire et les élus, le Conseil Local Jeunes s'articule autour de deux grands axes :

- Compétences participatives : donner la possibilité aux jeunes d'exprimer leurs besoins, de proposer des idées et de concrétiser des projets par l'intermédiaire du CLJ. Ils sont à ce niveau, totalement associés aux axes de réflexions menés dans le cadre de la politique jeunesse, et sont invités à animer certaines instances.
- Compétences consultatives : les élus consultent les jeunes sur différents sujets, projets, ce qui permet de développer l'implication et le sentiment d'appartenance des jeunes et de favoriser une dynamique relationnelle.

Dans le cadre de leurs interventions, de leurs projets, du fait de leur posture, et également par une communication positive et de proximité (« aller vers ») auprès des autres jeunes de la commune, les conseillers participent grandement au développement « sur le terrain » des valeurs portées par la municipalité et notamment le vivre-ensemble.

Conciergerie solidaire :

Action qui se définit comme un catalyseur de valeurs soutenues par la commune, en corrélation avec les politiques d'Etat, notamment en ce qui concerne l'autonomie des jeunes, l'amélioration du lien social et du cadre de vie, les rencontres intergénérationnelles et la cohésion de groupe.

La conciergerie est présente au sein de la commune depuis maintenant 4 ans, et permet un service de proximité à l'intention des habitants et associations du quartier de la Falgalarié. Elle consiste à centraliser des demandes et besoins (bricolage, petits travaux, assistance administrative, etc.) et à proposer une mise en relation avec des jeunes volontaires pour y répondre. En contrepartie, les jeunes perçoivent une gratification et il leur est offert la possibilité d'imaginer et de réaliser un séjour de fin de mission.

Cette action a été élaborée en étroite collaboration avec le pôle Education et Vie Sociale et son service Information Jeunesse d'Aussillon, avec le concours d'une association partenaire pour la gestion.

Par la diversité des actions et le nombre important de contacts développés, parfaitement conjugués à la remarquable dynamique de groupe, le dispositif de conciergerie solidaire, suscite un réel intérêt sur notre territoire et irradie de son empreinte positive d'autres communes, départements, régions. Il en résulte un bilan très élogieux, aussi bien auprès des jeunes, des habitants que d'un point de vue institutionnel et/ou associatif.

Infos Jeunes (IJ) :

Info Jeunes Aussillon, situé dans les locaux de l'Espace Nougaro, propose un espace documentaire et de connexion Internet.

Labellisé et signataire de la Charte de l'Information Jeunesse, ce service diffuse une information variée et rassemble une documentation dans tous les domaines de la vie des jeunes et des moins jeunes. Le cœur de cible reste cependant les 11/25 ans.

L'Info Jeunes Aussillon est membre du réseau local du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) et Centre de Ressources Numériques Territorial. Il est également proposé aux usagers de cette structure de participer à des projets construits ensemble autour par exemple : du numérique, de la mobilité, de la culture, ...

Promeneurs du Net (PDN) :

L'IJ Aussillon est également membre des « Promeneurs du Net », dont l'objectif est de développer une présence éducative, une écoute et du conseil sur les réseaux sociaux « fréquentés » par les publics jeunes.

Espace de Vie Sociale d'Aussillon (EVS) :

Ateliers collectifs organisés en commun avec les enfants/les jeunes/les adultes de la commune (programme divers et variés en fonction des attentes des habitants).

Cet espace à vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités intergénérationnelles en développant à partir d'initiatives locales, des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils participent à cet effet, à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales.

Les CAF, au travers de leur prestation de service « animation locale », permettent de soutenir financièrement le fonctionnement des EVS.

Le fonctionnement de l'EVS laisse une grande place à l'implication des habitants de tous âges et de ses usagers dans la définition des actions qui sont proposées. Cela implique la mobilisation de bénévoles qui sont de plus en plus nombreux à adhérer à cet espace intergénérationnel empreint d'une mixité sociale forte.

Rappel des valeurs de l'Espace de Vie Sociale Nougaro :

Accueil bienveillant et attentif.

Principe de neutralité, de laïcité, de respect.

Partage et solidarité.

Accès à la vie sociale et culturelle.

Favoriser le pouvoir d'agir des habitants : l'avis des habitants est indispensable, afin de dresser un bilan et proposer/construire avec eux des actions destinées à leurs besoins.

Savoir nager et savoir rouler :

Le dispositif « Savoir rouler à Vélo » constitue un axe fort de réflexion et d'action de l'Etat, il a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur apprentissage du déplacement à vélo, de manière autonome et sécurisée. Cette formation est proposée aux enfants dès l'école primaire. Dans ce cadre une formation de 10h suivie d'1h par semaine est dispensée. L'objectif est de leur permettre d'effectuer leurs déplacements quotidiens en réelle autonomie et en toute sécurité pour l'entrée au collège, tout en les sensibilisant aux enjeux de développement durable et des mobilités actives.

En ce qui concerne ce domaine des mobilités douces, l'école des Auques a proposé à ses élèves de suivre le programme « Savoir rouler ». A cet effet l'éducateur sportif communal a suivi une formation complémentaire et adaptée dans ce domaine afin de développer un ensemble de projets tournés vers le cycle, et a pu accompagner ce projet avec cette école durant toute l'année scolaire.

Ce projet a été joliment clôturé avec une sortie de fin d'année en vélo, proposée aux élèves. Avec l'aide de l'éducateur sportif de la ville d'Aussillon, 38 écoliers, accompagnés de huit adultes (enseignants et parents d'élèves), se sont élancés à bicyclette direction l'Hérault, le long de la voie verte.

Sur leurs montures ou avec celles prêtées par la Mission Locale, les petits de 6 à 12 ans ont pédalé pendant cinquante kilomètres, jusqu'à Prémian, avec une étape pour la nuit au domaine du Thoré, à Labastide-Rouairoux. Cette balade a été préparée en amont avec des séances de pratique et de sensibilisation à la sécurité et aux dangers de la route. « Les enfants, explique la directrice Laure Barthès, se sont régalés. Ils chantaient en pédalant et voulaient repartir sitôt arrivés.

L'ensemble de ce dispositif a été étroitement accompagné par l'éducateur sportif rattaché au service du Pole Education et Vie Sociale de la commune. Fort de son expérience dans ce domaine, il a su déceler en amont les besoins individuels de chaque élève, ce qui a permis à chacun de bénéficier d'un accompagnement « sur mesure ».

Il est important de pouvoir souligner le souhait de pouvoir intégrer dans les objectifs de ce renouvellement du projet territorial éducatif : la jeunesse.

Les temps périscolaires des autres jours (accueils du matin et du soir, études, pause méridienne) :

○ **Accueils de loisirs déclarés (CLAE) :**

Nom des communes concernées	Organisateurs des accueils	Lieu d'implantation	Effectif maximal accueilli	Ouverture		
Aussillon	Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud	ALAE groupe scolaire Jules Ferry	Moins de 6 ans : 30 Enfants de 6 ans et plus : 42	Matin oui	Midi oui	Soir oui
		ALAE Ecole des Auques	Moins de 6 ans : 20 Enfants de 6 ans et plus : 42	Matin oui	Midi oui	Soir oui
		Regroupement ALAE Ecole de Bonnacousse et Ecole du VAL	Moins de 6 ans : 40 Enfants de 6 ans et plus : 78	Matin oui	Midi oui	Soir oui

○ **Autres offres (garderie, ateliers thématiques, ...) :**

Une garderie municipale est organisée pour les enfants ne fréquentant pas l'ALAE, en période scolaire du lundi au vendredi de 11h45 à 12h20 ainsi que de 13h20 à 13h35 avant le retour en classe.

Le midi, les enfants des 3 écoles (regroupement de l'école de Bonnacousse et de l'école du Val) inscrits à l'ALAE mangent actuellement à l'école Jules ferry, un convoyage en bus est organisé depuis les 2 autres écoles.

A la rentrée 2024, avec la fin des travaux de la nouvelle école du Val, la commune proposera deux cantines : une sur l'école Jules Ferry (qui accueillera les enfants de l'école des Auques) et une sur la nouvelle école du Val.

○ **Actions de liaison familles / école (accompagnement à la scolarité, action Reaap, école ouverte aux parents) :**

a) Le Programme de Réussite Educative : cycles parentalité dédiés aux familles du PRE avec des ateliers thématiques (groupes de paroles, participation au « pied à l'encrier »).

Une Mutualisation des actions en faveur des enfants avec le Programme de Réussite Educative et le service Enfance se fait de façon régulière afin de permettre une mixité des publics, une proposition d'ateliers/d'actions/de sorties... diverse et variée.

b) Accompagnement à la Scolarité CLAS : Actions d'accompagnement à la scolarité inscrites dans le cadre d'une charte nationale qui ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école. A Aussillon, ce dispositif était porté jusqu'en 2023 par l'association ASSA (Accompagnement Scolaire, Soutien pour Adultes), située cours de la Rougearié, dans le quartier de la Falgalarié.

En ce qui concerne le devenir de ce dispositif et son portage, des réflexions sont en cours, afin de pouvoir envisager, au côté de la CAF, le redéploiement sur le territoire, dans les meilleures dispositions, tant sa plus-value est importante pour le public cible.

c) Sur l'école des Auques : présentation du « fonctionnement » de l'école, ainsi que le fonctionnement du service ALAE/ALSH.

d) L'Ecole de Parents et des Educateurs (EPE) : réseau associatif au service des parents, des grands-parents, des jeunes et des professionnels sur les questions relationnelles et éducatives. Sur la commune d'Aussillon, l'EPE assure des permanences en direction des familles en collaboration étroite avec le PRE.

e) Volonté du service enfance d'impliquer les familles dans l'organisation des accueils de loisirs (activités co-réalisées avec les familles : cuisine, langues, activités manuelles...), volonté également d'impliquer les familles dans l'encadrement des sorties pendant les vacances (mission d'encadrement bénévole).

Poursuivre l'implication des parents au travers des « temps de restitutions » qui se déroulent à chaque fin de vacances et qui sont prétextes aux échanges, à des moments conviviaux, de découvertes, d'échanges...

Sur ces dernières années (2022/2023), des actions dans ce sens ont déjà été réalisées : expérimentation de demi-journée porte ouvertes, une soirée contes (vacances automne parents/enfants), deux soirées jeux de société (1 juillet/août), atelier cuisine avec parent.

3. Modalités de pilotage du projet éducatif

Le Projet Educatif De Territoire

Le Projet Educatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée.

Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants.

Son objectif est de mieux coordonner l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur du public enfance/jeunesse.

Une attention particulière est portée pour les maternelles, autour du respect des rythmes de l'enfant.

Rappel des objectifs du PEDT axés autour de la Coéducation :

1. La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2. L'accueil de tous les publics
3. La mise en valeur de la richesse des territoires
4. Le développement d'activités éducatives de qualité

La mise en œuvre du PEDT est portée par la collectivité et déléguée en partie, dans le cadre d'un marché public, à l'association Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LE&C Grand Sud). L'association prend en charge la petite enfance et l'enfance (0/11 ans) / gestion des ALAE, ALSH, de la crèche.

La responsabilité de la partie coordination et du volet jeunesse incluant l'Info Jeunes, le Conseil Municipal des Jeunes, le Conseil Local Jeunes et un médiateur social est confiée à la directrice du Pôle Education et Vie Sociale, Coordinatrice de proximité.

En parallèle, une convention d'objectifs et de financement, pilotage du projet de territoire dans le cadre de la CTG a été signée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn. La convention a été contractualisée pour une période allant du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2026.

La convention CTG finance notamment le poste de coordonnateur de proximité et une chargée de coopération pour le territoire CACM.

La CAF reverse directement les financements à la structure en charges des ALAE et de l'ALSH.

- Si la mise en œuvre du PEDT a été déléguée à une ou plusieurs association(s), indiquer le(s) nom(s) et adresse(s) :

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud : 7 Rue Paul Mesplé, 31100 Toulouse.

- Composition du comité de pilotage du PEDT :

Elus, enseignants, responsables des accueils périscolaires, représentants des familles, partenaires associatifs et institutionnels, acteurs éducatifs du territoire

- Mr. Le Maire ou son représentant.
- La Directrice Générale des Services de la commune (DGS).
- La Coordinatrice du Projet Educatif de Territoire.
- La Coordinatrice du Programme de Réussite Educative.
- Les directrices des 3 écoles de la commune.
- Les proviseurs et principaux des collèges et lycées du territoire.
- Les directrices des services « petite enfance » et « enfance ».
- Les partenaires associatifs locaux.
- Les partenaires institutionnels : Education Nationale, Etat, DDCSPP, CAF et MSA, Conseil départemental, Chef de projet Politique de la Ville
- Les coordinateurs et animateurs de réseau : RPE

A développer :

- Les représentants des parents d'élèves.

- Périodicité des réunions du comité de pilotage :

Il est conseillé de prévoir une réunion du comité de pilotage 1 à 2 fois par an, afin d'évaluer et, le cas échéant, améliorer ou réorienter le projet existant.

Un comité de pilotage par an.

- Mise en place de commissions techniques :

Les circonstances particulières induites par la crise sanitaire de 2020 avaient amené la commune à proposer un riche programme d'activités et d'animations pour répondre au fort besoin des enfants, des jeunes, des familles (Plan été 2020 et 2021). Prenant acte des bilans très positifs la commune a souhaité pérenniser ce dispositif avec la mise en place d'un programme intitulé « Rencontres » sur les périodes de congés scolaires, printemps, été, automne.

Aujourd'hui des Groupes de Travail Thématiques sont constitués chaque année, dont les membres sont choisis en fonction des thèmes abordés. Ces groupes permettent la mise en œuvre de thématiques en lien avec le PEDT.

Des réunions de groupes de travail opérationnels sont programmées pour présenter le cadre général de « Rencontres », afin de mobiliser les acteurs associatifs et partenaires pour que chacun envisage comment il peut s'inscrire dans cette démarche collective et puisse faire des propositions concrètes en vue d'alimenter le plan d'actions.

Les thématiques sont celles fléchées par la commune ainsi que de la Politique de la Ville, en y ajoutant les dimensions culturelles et sportives :

1. Continuité éducative
2. Soutien des familles, parentalité, médiation et accès aux droits
3. Lien social, solidarité, participation citoyenne
4. Insertion sociale et professionnelle-Séjours, mobilité, répit parental
5. Activités physiques et sportives
6. Cadre de vie, tranquillité publique
7. Activités artistiques et culturelles

Au terme des réunions des groupes de travail opérationnels, une période de navette entre les différents interlocuteurs et de rendez-vous en bilatéral permet de bâtir et affiner le plan d'actions.

	Objet	Période
1 ^{er} Comité de pilotage	Lancement et validation méthodologie	Mars/Avril
5 Groupes de Travail Thématiques	Lancement de la dynamique et préparation du programme	Avril/Mai
2 ^{ème} Comité de pilotage	Présentation et validation du programme d'actions Organisation, évaluation et communication	Mai/Juin
3 ^{ème} Comité de pilotage	Bilan et évaluation	Octobre

Tous ces retours et les expériences des années passées (Plans été puis Rencontres) ont permis de définir un fil rouge avec différents champs d'actions, et leurs déclinaisons en objectifs :

- Elaborer un programme d'actions et d'animations sur l'année, en associant les habitants dans la démarche, en direction prioritairement des publics QPV, jeunes et moins jeunes
- Faire appel à des intervenants et artistes professionnels de qualité ayant le souci de faire partager leurs passions avec le public lors de moments de dialogue et de convivialité
- Provoquer la rencontre entre artistes et professionnels pour susciter des échanges sur des passions communes ou d'éventuels projets
- Mobiliser les milieux associatifs et les partenaires locaux ainsi que ceux venus de l'extérieur
- Favoriser la participation active des habitants en venant à leur rencontre et en suscitant leur adhésion

Objectifs et moyens

1. La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant	Critère déjà respecté	En cours d'amélioration	Critère non travaillé pour l'instant	Commentaires explicatifs
<ul style="list-style-type: none"> 1.1 - Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs. 	X	□	□	<p>- Le journal des ALAE (depuis 2020) propose aux enfants de s'exprimer notamment sur les activités proposées durant les temps périscolaires. Ce journal permet également aux enseignants des 3 écoles de la commune, d'apporter leur contribution (accès à l'outil de création).</p> <p>- Un travail en partenariat est opéré afin de créer une dynamique cohérente de programmation entre les projets d'école et celui d'accueil de loisirs. Projet pédagogique de l'ALSH et de l'ALAE en fonction du projet d'écoles (ex : thématique développement durable)</p> <p>- Des échanges avec les directions des écoles sont réalisés afin de proposer des actions transversales entre projet d'école et projet pédagogique des accueils. (Conseils d'écoles, participation directrice aux instances équipes éducatives, participation des personnels référents de chaque ALAE aux exercices d'évacuation et PPMS, lien réalisé entre l'école et la direction pour « savoir nager »).</p>

-
- Maillage fort entre les différentes structures, rencontre des équipes de la crèche et du centre de loisirs pour définir ensemble un objectif commun en matière de passerelle crèche/centre de loisirs mais également permettre aux équipes de se rencontrer et se connaître.
 - Mise en place de passerelles sur plusieurs mercredis et vacances scolaires. Les enfants de la crèche ont pu, accompagnés d'un membre de l'équipe, participer à une matinée au centre de loisirs.
 - Un document récapitulatif a été distribué aux familles de la crèche pour leur présenter l'ALAE, l'ALSH ainsi que les 3 écoles maternelles de la ville. Ce document a pour objectif d'accompagner les parents dans la transition crèche/école/ALSH en leur donnant les premières informations utiles (contacts, modalités d'inscription...).
 - Rencontre entre les instituteurs des trois écoles et un membre de l'équipe de la crèche pour définir l'objectif et les dates des passerelles avec les écoles maternelles.
 - Organisation de passerelles entre la crèche et l'école pour chaque enfant (même pour ceux qui ont fait leur rentrée à l'école en janvier 2024).
 - Objectif 2024 : organiser une rencontre entre les parents de la crèche et l'équipe

				du centre de loisirs (présentation des locaux, présentation de l'organisation.....)
<ul style="list-style-type: none"> 1.2 - Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires. 	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CF annexes : tableaux des activités NAP périscolaires 2021 à 2023.
<ul style="list-style-type: none"> 1.3 - Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation (notamment lien inter-directions), présentation du projet pédagogique périscolaire de l'année au conseil d'école, présentation du projet d'école à l'équipe d'animation. Mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une charte d'utilisation et d'occupation. 	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Les directrices Enfance et Pôle Education sont présentes aux conseils d'écoles afin d'apporter leur contribution lors d'échanges entre les différentes structures et leur représentant(e). - Elles sont également présentes aux réunions de pré-rentree. - La démarche de mutualisation des locaux et matériels est pratiquée dans les écoles.
<ul style="list-style-type: none"> 1.4 - Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial (comité, commission, etc.). 	x	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Les directrices petite Enfance et Enfance sont intégrées aux différents groupes de travail thématiques et comités de pilotage

2. L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)	Critère déjà respecté	En cours d'amélioration	Critère non travaillé pour l'instant	Commentaires explicatifs
<ul style="list-style-type: none"> 2.1 - Inclusion des enfants en situation de handicap (assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les AESH, apporter les aménagements nécessaires, concevoir des activités accessibles). 	□	X	□	<p>- Il y a une véritable volonté pour favoriser l'accès aux pratiques artistiques, culturelles et sportives pour tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap.</p> <p>Sur ces dernières années nous avons poursuivi la mise en place de moyens supplémentaires :</p> <p>- En 2023 : Volontaires en mission de service civique avec notamment pour mission l'intégration des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. La poursuite de cette organisation reste une volonté.</p> <p>- En 2021/2022, accueil de trois enfants TSA accompagnées par les éducatrices de l'institut Pierre FOURQUET – avec des temps d'échanges et de lien réguliers, ainsi que des temps de sensibilisation.</p> <p>- Des relations privilégiées et une étroite collaboration a vu le jour entre la coordinatrice ULIS et la direction de Jules FERRY afin d'accompagner au mieux les enfants du dispositif ULIS sur les temps d'animation.</p> <p>- Encadrement des enfants du dispositif ULIS sur les temps ALAE et temps de cantine sans présence d'AESH.</p>

- Accueil de tous les enfants, quelle que soit la situation professionnelle des parents. Par exemple sur la crèche nous pouvons souligner également l'accueil des enfants dont un frère ou une sœur est porteur d'un handicap pour permettre aux parents l'accompagnement de cet enfant, mais également leur permettre d'avoir des temps de répit.

- Formation inclusion dispensée par LEC Grand Sud à la directrice adjointe de la structure (Multi-Accueil) qui occupe également la fonction de RSAI (Réfèrent Santé et Accueil Inclusif)

- Lien étroit tissé avec l'équipe du CAMSP (Centre d'Action Médicosocial Précoce) sous la forme d'interventions à visée d'information de l'équipe (invitation de la directrice enfance lors de cette rencontre), temps d'observation et d'échanges sur la crèche à visée de prévention et d'évaluation, temps d'échange et de bilan concernant les enfants accueillis dans les deux structures, accompagnement lors de la matinée passerelle d'un enfant porteur de handicap pour faire le lien entre la crèche et l'école maternelle.

- 2.2 - Développement de la mixité sociale.

x

□

□

- Création prochaine d'un espace sensoriel agrémenté d'une réelle réflexion et volonté de proposer une démarche inclusive sur les accueils.

- L'inclusion des élèves venant d'écoles extérieures à la commune sur les temps extrascolaires du mercredi, représente un vecteur favorisant la mixité sociale.

Ce brassage d'enfants extérieurs à la commune s'explique car il n'y a pas d'accueil pour les moins de 5 ans à Mazamet. Souvent ces jeunes restent dans le même centre par la suite. On constate également l'inscription d'enfants dont les parents travaillent sur Aussillon mais ne vivent pas à Aussillon.

- Une mixité s'opère par le brassage des enfants venant des 3 écoles de la commune, au cours d'activités proposées le mercredi.

- Pour poursuivre la dynamique impulsée par la commune, l'organisation de différentes actions collectives portées par la municipalité au titre du PEDT, favorise la mixité sociale et l'intergénérationnel (Fête du sport, Fête de l'Espace Claude NOUGARO, Aussillon fête Noël, Instant Familles, Rencontres, des temps en lien avec le PRE...)

- 2.3 - Tarification progressive et modulée en fonction des ressources des familles

X

- Une grille tarifaire prenant en compte le quotient familial (QF) est appliquée afin de faciliter l'accès aux activités à tous les enfants.

- La cantine à 1 €. La commune a souhaité intégrer ce dispositif mené dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, lancée en septembre 2018. Celui-ci a pour objectif de permettre aux familles les plus défavorisées de pouvoir prétendre au service de restauration scolaire.

- 2.4 - Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité (fonctionnement de l'accueil, tarification, règlement intérieur, programme d'activités et des sorties).

X

- Le site internet de la commune d'Aussillon propose une rubrique enfance/jeunesse, de nombreuses informations y sont visibles (PEDT, Dates des événements, Bilan des actions, etc....). Il demande cependant à être enrichi et actualisé régulièrement.

- Création d'un « journal des jeunes pousses », à destination des familles qui retrace les moments forts vécus par les enfants à la crèche et fait également le focus sur des points plus spécifiques : le sommeil, l'importance du jeu, les écrans (distribué 3 fois par an).

- Diffusion des plaquettes élargie, avec implication des pôles ressources et de proximité du territoire (Espace Nougaro, Mairie, EVS, Pôle de proximité...) pour être au plus près des habitants (maillage territorial fort).

- Amélioration du visuel des plaquettes de communication afin de les rendre plus lisibles et donc plus attractives.

- Le site de l'association LEC Grand Sud propose également des informations à destination des familles.

- Poursuite d'une réflexion autour de l'optimisation de la communication par le biais de différents supports, ex : pictogrammes pour une meilleure adaptation avec les familles Aussillonaises éloignées de la langue française.

- La communication a été développée (oral, dessin, pictogramme, téléphone) afin de compléter les informations auprès des familles : afin de palier à la barrière de la langue dans certains cas, cela permet également de rentrer en relation avec les familles, de créer un lien de confiance.

3. La mise en valeur de la richesse des territoires	Critère déjà respecté	En cours d'amélioration	Critère non travaillé pour l'instant	Commentaires explicatifs
<ul style="list-style-type: none"> 3.1 - Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties. 	□	X	□	<ul style="list-style-type: none"> - La volonté de permettre aux enfants de découvrir l'environnement plus ou moins proche, reste un fil conducteur pour lequel des propositions sont réalisées à travers des sorties, des stages culturels, des temps spécifiques. - Le maillage fort entre les structures de la commune permet une proposition diverse et variées et une mixité des publics notamment au travers de la programmation « Rencontres ». - Les enfants profitent régulièrement de sorties à destination de la médiathèque communale, située à l'espace Claude Nougaro ; ils participent à des jeux, des ateliers autour de la lecture, des projections de films, avec des propositions reliant le récréatif à l'éducatif. - Partenariat avec le PAC (Pôle Arts et Cultures d'Aussillon) avec la réalisation d'un Stop Motion (avril/juillet 2 mercredis 2023). - Ainsi que des visites culturelles à la découverte des expositions dans les galeries du château (une mutualisée PRE).

- 3.2 - Construction de partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques).

- De nombreux clubs sportifs de la commune d'Aussillon ont été sollicités durant les animations mises en place dans le cadre de « Rencontres », permettant aux enfants de découvrir de nouvelles activités (initiation au Rugby à XIII, Rugby à XV, athlétisme, basket et tennis). Cette démarche collective, qui est reconduite annuellement, met également en exergue un réseau partenarial étoffé dans le domaine du sport, convergeant vers des objectifs non pas individuels mais territoriaux.

- Volonté d'élargir et consolider l'offre autour des activités sportives, afin de favoriser les expériences et découvertes.

x

□

□

- Collaboration avec l'association « Rebonds » : au total, 70 bénéficiaires. 2022 lors des temps de cantine. 2022/2023 lors des temps cantine, et sur le temps ALAE les soirs.

- Les projets culturels initiés par le réseau LEC permettent également de venir étoffer l'offre à destination des enfants avec des projets annuels, à thèmes, ...

- Partenariat avec le RPE (Relais Petite Enfance) et l'EVS : sorties organisées en juillet avec les familles et les assistantes maternelles : balades poussette, pique-nique

- Partenariat entre le RPE et la médiathèque sous la forme de rencontres autour de comptines signées pour les bébés.

- Objectifs : développer les rencontres avec le RPE et la médiathèque. Autour d'un projet commun. Développer la participation des parents.

- 3.3 - Implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, des agents territoriaux, etc.

- Les agents de la commune d'Aussillon sont impliqués dans le fonctionnement des ALAE mais également durant les temps de restauration, de réunions conjointes. LEC Grand Sud et agents municipaux organisent régulièrement des temps de travail commun, pour définir les projets et programmations. Ces temps ont vocation à aller plus loin (formation en commun) et à se consolider.

- L'implication des parents est également réalisée sur chaque période, entre les vacances pour les inscriptions aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

□

x

□

- Développer la participation/l'implication des parents, un des objectifs pour ces nouvelles années (table de quartier via l'EVS, temps spécifiques entre les parents et les équipes...)

- Sur la crèche : sorties organisées avec les parents, fête de fin d'année (repas partagé), fête de Noël – ces deux temps sont organisés hors du temps d'accueil des enfants pour permettre à un maximum de familles d'être présentes. Une invitation des familles est également réalisée lors des temps forts (ex :

semaine petite enfance, semaine de la laïcité).

- Une rencontre/débat autour de thèmes définis peut-être proposée aux familles du service enfance et de la crèche (1 ère réalisation en 2023).

- Implication des parents lors de la passerelle avec l'école et le centre de loisirs. Mise en place d'une « carte mentale » remplie par les familles à destination de l'école et du centre de loisirs pour permettre de mieux cerner et les besoins des enfants et de faire le lien.

- L'implication des familles dans la programmation des activités permet de répondre à des besoins exprimés. Pour cela la création de lieux, de temps pour faciliter les rencontres entre acteurs et parents pourrait être développer au travers des « Tables de quartiers » impulsés par l'EVS ou les parents et les acteurs pourraient se retrouver autour de thématiques précises pour leurs enfants.

- La participation des familles à la vie des structures favorise une dynamique locale et permet aux enfants et aux jeunes de partager et vivre avec leur parent du temps de loisirs pour cela nous pourrions développer les rencontres au travers de temps spécifiques (instant famille), attention à proposer des temps de rencontres sur les temps où les familles sont disponibles.

- 3.4 - Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants : il établit des liens avec d'autres structures socioculturelles et sportives.

x

- Le Comité départemental de Rugby à XV intervient chaque année sur des périodes de vacances (Printemps/Hiver).
- Le programme « Rencontres » est ouvert au Centre de Loisirs et des temps spécifiques sportifs et culturels sont dédiés aux jeunes du centre de loisirs.

4 Le développement d'activités éducatives de qualité

Critère déjà respecté

En cours d'amélioration

Critère non travaillé pour l'instant

Commentaires explicatifs

- 4.1 - Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, et créatrice, et sont ponctuées de sorties.

x

- Semaine de la Petite enfance :
2022 : familles et professionnels : sur les chemins d'une coéducation réussie
2023 : Consentement et empathie : essence d'une éducation sans violences
2024 : J'ai des droits : protège-moi

- Semaine de la laïcité :
2022 : L'égalité c'est mon genre
2023 : Fraternité générale : unis dans la diversité

- Projet culturel :
2022 : la diversité culturelle.

- Pour répondre aux différentes thématiques et à la découverte de celles-ci, des intervenants de qualité peuvent intervenir auprès des enfants, ainsi : Elisabeth DELETANG, artiste, Yohann MARCHESI, artiste contemporain, ont proposé des ateliers cet été.

- Des thématiques sont proposées en fonction des périodes, les activités/actions/événements du programme sont en relation avec la thématique.

Les perspectives pour 2024/2025 :

- Des « Espaces ludiques » (un pour les maternelles et un pour les élémentaires) seront intégrés dans chacune des écoles de la commune. Les éléments nécessaires à leur mise en place ont été commandés, et pour certains livrés.

- Un projet « Espace Sensoriel » : attente livraison

- Projet avec Jérôme PINEL : semaine laïcité 2023. Création d'une chanson autour de la fraternité un couplet par école + restitution en juin 2024.

- Projet réseau LEC à venir : Projet de médiation autour de l'alimentation.

- Une programmation NAP est conçue pour chaque année scolaire et chaque

école, avec une proposition d'activités riches (cuisine, arts créatifs, jeux coopératifs, bricolage, journal ALAE, yoga, contes, création de jeux, modelage, danse, éveil corporel, arts récup, expériences scientifiques, parcours vélo...). Ces actions intègrent pleinement le programme autour de la nutrition, du sport et de la santé, et convergent avec les objectifs définis par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) en la matière.

- 4.2 - Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.). Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.

X

□

□

- Les activités proposées s'articulent et découlent des axes définis dans le projet pédagogique tel que la journée type de l'enfant (maternel et élémentaire) et le respect des rythmes de chacun.

- Semaine de la Laïcité (projet de réseau LE&C GS autour des valeurs et pratiques citoyennes) chaque année en décembre.

- Soulignons la remarquable implication des partenaires sportifs du territoire avec qui nous œuvrons pour les enfants/jeunes à la découverte des sports proposés sur le territoire.

- Proposer des temps d'initiation aux jeunes sur des sports qu'ils connaissent ou qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer. Une partie de ces activités nécessite de faire appel à un moniteur diplômé d'un brevet d'Etat dans la spécialité, mais aussi à des structures associatives locales.

- Nous pouvons également mettre en lumière le trail des écoliers qui ne fait que s'agrandir d'une année à l'autre : En parallèle du Trail de la passerelle, les classes de cycle 3 des écoles du bassin Mazamétain (Mazamet, Aussillon, Aiguefonde, Pont de l'Arn, Bout du Pont de l'Arn et Payrin-Augmontel) ont été invitées à participer à cette nouvelle édition au trail des écoliers.

-Allier le sport avec le bien-être et le bien-manger, avec des temps de sensibilisation autour de ces thématiques.

-
- 4.3 - La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.

- La prise en compte des besoins/attentes de l'enfant est un axe développé par le biais d'activités proposées lors de la pause Méridienne. Avec une programmation de jeux réalisés par les animateurs encadrants.

□

x

□

- Pour aller plus loin dans cette démarche et afin d'être au plus proche des désirs/envies des enfants pour ces temps de « détente », nous souhaitons les intégrer dans la construction de ces programmes, nous souhaitons intégrer également les parents dans ces réflexions.

- 4.4 - Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale

x

□

□

- Les activités périscolaires sont définies par cycles, de vacances à vacances, en veillant à ce que ces dernières se renouvellent et couvrent le plus de thématiques possibles.

- A la fin de chaque cycle, il est prévu de « concrétiser » le parcours d'activités au travers de la mise en valeur des réalisations effectuées par les enfants. Cette démarche contribue à l'épanouissement de l'enfant, en développant « l'estime de soi » et le sentiment « d'accomplissement ». Et afin de renforcer cette envie d'être au plus près des familles et de considérer l'enfant dans sa globalité, des temps de restitutions des ateliers/activités sont proposés aux familles autour d'un moment festif. Nous souhaitons développer cet axe de travail.

- 4.5 – Les personnels d'animation sont qualifiés, et bénéficient de formation continue.

□

x

□

- Le personnel LEC Grand Sud et le personnel communal dispose des qualifications adaptées à l'encadrement et à l'animation des temps péri et extrascolaires.

- Semaine de la Petite Enfance (projet de réseau LE&C GS) où les animateurs bénéficient d'une journée conférence-formation chaque année.

- Formation inclusion en milieu ordinaire (portée par LE&C GS) obligatoire pour tous les directeurs de structure

- Formation PPMS et sécurité incendie (porté par LE&C GS) obligatoire pour les directeurs de structure

- Formation Management.

- 4.6 – Les personnels d’animation bénéficient de temps de préparation adaptés.

x

□

□

- Une organisation qui fonctionne bien avec une réunion de « pré-rentrée » avant chaque rentrée scolaire, qui regroupe les agents de la commune d’Aussillon tout comme les salariés de LEC Grand Sud. Il est dans ce cadre proposé au travers de groupe de travail, d’échanger autour des axes et objectifs souhaités, afin de construire la programmation pour l’année scolaire à venir. Des réunions ALSH et ALAE mensuelles sont réalisées pour construire des bilans intermédiaires et échanges autour de la programmation des activités sur le cycle à venir.

4. Locaux et installations utilisés :

a) Les structures et services « Petite Enfance », « Enfance et Jeunesse » du territoire :

- Structures et services municipaux :

- Médiathèque : Espace Nougaro, avenue du Grand Pont 81200 Aussillon
- EVS d'Aussillon : Espace Nougaro, avenue du grand pont 81200 Aussillon, en fonctionnement depuis le 1er novembre 2021 (date de délivrance du premier agrément par la CAF).
- Un pôle de proximité situé au pied des immeubles – 43 cours de la Rougearié 81200 Aussillon :

Permanence de l'équipe de réussite éducative (PRE)

Permanences d'associations départementales et locales (Unis cité, EPE, ...)

Permanences du centre communal d'action sociale

Permanences d'accès aux droits – médiateur dédié

Travail sur l'accroche et l'insertion 16/25 ans - médiateur dédié

Travail autour de la tranquillité publique - mené par le médiateur dédié

Permanence du policier municipal

Structures et services gérés par LEC Grand Sud dans le cadre d'un marché public passé avec la commune d'Aussillon :

- Multi-Accueil « Les jeunes pousses » : place des marronniers, 81200 Aussillon
- ALAE Ecole des Auques : rue Alfred de Musset, 81200 Aussillon
- ALAE Ecole Bonnacousse : 19, rue des écoles, 81200 Aussillon
- ALAE Ecole Jules Ferry : Rue Jules Verne 81200 Aussillon
- ALSH périscolaire (mercredi) et extrascolaire (vacances) Jules Ferry : rue Jules Vernes
- Service enfance (direction et administratif) : Mairie d'Aussillon / Espace Nougaro (sur rdv) avenue du Grand Pont 81200 Aussillon

Associations locales et structures exerçant une activité éducative ou sociale :

- Relais Petite Enfance de la Montagne Noire : 104, avenue de Toulouse 81200 AUSSILLON
- Association ASSA : 19 Cours de la Rougearié, 81200 Aussillon
- France services : Label d'Etat

Accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet

b) Les installations sportives sont nombreuses et réparties sur l'ensemble de la commune :

-A proximité de la mairie :

- Le Stade René Carayol (deux terrains de foot et rugby, une piste d'athlétisme, des installations de basket-ball et de handball, un parcours sportif)
- La salle Costis, dévolue aux activités sportives et associatives ; les 4 terrains de tennis dont un couvert.

-Dans le quartier de la Falgalarié :

- Le gymnase Jules Ferry (salle réservée à la pratique de sports : basket, gymnastique, handball, futsal, ...)
- Le dojo Jules Ferry (arts martiaux pour les entraînements et les compétitions)
- Un espace fitness
- Les deux city-stades.

c) La commune dispose aussi de 3 salles municipales, la salle Costis, la salle du Devès et la salle polyvalente pour organiser des manifestations, ou mettre à disposition des associations.

d) Les espaces socioculturels :

- L'Espace Nougaro est un espace socioculturel regroupant plusieurs services :

- La médiathèque municipale
- L'Info Jeunes (IJ)
- L'EVS
- Permanence de la Maison du Département 81 (Assistants Sociales de Secteur).

Au sein de l'Espace Nougaro, des installations sont mises à disposition :

- Un auditorium
 - Une salle de danse
- Le Château de la Falgalarié (Pôle Arts et Cultures) :

Chaque année, plusieurs expositions se déroulent au château. Ces expositions s'articulent autour d'un artiste (peintre, sculpteur, photographe...) souvent local. Les expositions au Château de la Falgalarié sont réalisées en partenariat avec le Pôle Arts et Cultures (PAC) et sont ouvertes à tous.

5. Activités :

Cocher les cases correspondantes

- | | |
|---------------------------|--|
| x activités artistiques | x activités de découverte de l'environnement |
| x activités scientifiques | x activités écocitoyennes |
| x activités civiques | x activités physiques et sportives |
| x activités numériques | |

6. Partenaires :

Cocher les cases correspondantes

- x associations culturelles
- x associations environnementales
- x associations sportives
- x équipe enseignante
- x équipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.)
- structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)

7. Intervenants (en plus des animateurs) :

Cocher les cases correspondantes

- x intervenants associatifs rémunérés
- x intervenants associatifs bénévoles
- x intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc.)
- x parents
- x enseignants
- x personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc.)

8. Modalités de suivi et d'évaluation du projet

--

L'évaluation mise en place aura entre autres pour objectifs de pouvoir tirer des conclusions sur le fonctionnement en cours, et ce, afin de veiller au respect des engagements pris dans le cadre de la charte « plan mercredi » ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions suivant les axes et objectifs visés par le Programme Educatif du Territoire.

Le suivi régulier des critères d'évaluations définis aura également vocation de permettre, si besoin, un recadrage opérationnel.

Ci-dessous, la liste des indicateurs retenus :

Quantitatifs :

- Taux de fréquentation global
- Nombre d'inscrits par activités et par période
- Assiduité des enfants
- Réinscription des enfants

Qualitatifs :

- Restitutions des ateliers sous forme d'articles, de spectacles, d'expositions ...
- Retours d'expériences faits par les enfants
- Retours des familles via des enquêtes
- Mesurer les écarts entre les actions prévues et leurs réalisations, basées sur des indicateurs qualitatifs. L'objectif est de mesurer les effets des différents dispositifs en direction des populations
- Retours des personnels encadrant des écoles (animateur, ATSEM, intervenants, enseignants, ...) par des entretiens et des temps de réunion.

Ces indicateurs auront entre autres pour ambition de :

- Mesurer et analyser les écarts entre les actions prévues et leurs réalisations

- Mettre en évidence la cohérence et la complémentarité éducative entre les différents acteurs intervenant avant, pendant et après l'école avec un zoom sur les temps éducatifs proposés sur les temps périscolaires à savoir : accueils périscolaires du soir (à partir de 16h30) et accueil périscolaire du mercredi.
- Veiller au respect de la mise en œuvre de parcours éducatif de qualité, respectant le rythme de l'enfant et ses besoins
- Renforcer le « socle partenarial » entre professionnels et familles.

9. Projets pédagogiques des accueils

Joindre les projets pédagogiques des accueils des mercredis 2024-2025